

**DANS CE
NUMÉRO :**

Communauté de p2
communes
La Poste

Projet lotisse- p3
ment
RCEA RN70

Embellissement p4
du Bourg
Travaux d'hiver
Travaux 2016

Eau p5
Personnel com-
munal

Voisins vigilants p6

TAP p7
Conduite seniors

Comptes de la p8
commune
Calendrier des
manifestations

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vos élus s'apprêtent à écrire une nouvelle page, qui je n'en doute pas, comptera de nouvelles réalisations nécessaires à l'avenir de la commune en offrant à chacun des équipements et services de qualité toujours plus nombreux. En effet je suis persuadé, ainsi que mes colistiers, qu'il est indispensable d'envisager une évolution constante susceptible d'attirer de nouveaux habitants à PALINGES. C'est pourquoi en particulier, comme nous nous y étions engagés en mars 2014, nous espérons atteindre le but fixé consistant en la réalisation d'un nouveau lotissement, sans utopie. Le chemin à suivre est long, avec ses obstacles. Soyez assurés que j'assumerai et surmonterai ces difficultés.

Au-delà de ce grand et beau projet, le premier trimestre de chaque année est obligatoirement occupé par la mise à jour et le bilan financier de l'exercice écoulé puis la préparation des budgets de celui à venir. Je puis vous assurer que notre gestion réfléchie, scrupuleuse mais néanmoins volontariste porte ses fruits. C'est ainsi que malgré les nombreuses et onéreuses réalisations de 2015, comme la salle multi-activités à l'école, le pont du Marot, la réfection des courts de tennis ou encore la participation communale à la réalisation de la maison médicale, nous constatons une nouvelle augmentation de la trésorerie de la commune qui passe de 1 463 125 € en 2015 à 1 522 590 € en 2016. Nous sommes ainsi assurés de pouvoir conduire, sans avoir recours à l'emprunt, les acquisitions de terrain du lotissement futur, la construction d'une nouvelle salle de sports au stade, l'aménagement de nouveaux logements à la Poste, des travaux : de voirie, d'embellissement du bourg ou d'entretien des bâtiments.

Je puis compter pour tenir nos engagements et mener à bien nos projets sur l'appui, la disponibilité et les compétences des élus majoritaires, en tous domaines. Je les remercie pour leur engagement au service des palingeois. Cela se traduit par d'excellents résultats financiers ou qualitatifs au service de l'eau et de l'assainissement, le fonctionnement remarquable des nouvelles activités périscolaires ou encore l'attention particulière apportée à nos aînés, comme aux associations.

Cordialement,
Paul LORTON

Communauté de Communes

Vous avez été informé du projet de fusion des communautés de communes de Digoin Val de Loire, Paray-le-Monial et du Charolais. La majorité du Conseil Municipal s'y est opposé, en vain. Comme chacun d'entre nous, nous avons en mémoire les effets de la fusion de 2014 qui avait entraîné une augmentation très importante des impôts qu'elle nous prélève. Suite à notre sondage auprès des palingeois, vous nous avez fait savoir votre opposition à une nouvelle fusion. Vous avez été 99 % contre celle-ci. Nous vous remercions d'avoir démocratiquement répondu malgré les entraves mises en place par quelques uns. Tout est manifestement décidé par avance, y compris la distribution des postes à responsabilité de la nouvelle entité. Ainsi PALINGES ne devrait plus être représentée à la nouvelle Com. Com. que par un délégué, au mieux deux. Avant le 1er janvier 2017 nous saurons et vous saurez quelle sera l'augmentation de vos impôts destinés à la Com.Com. du Grand Charolais... Nous, nous vous informerons, ce qui n'avait pas été fait en 2014.

Le PIMMS pour vous aider

Vous rencontrez des difficultés pour remplir votre feuille d'impôts ou un dossier administratif, vous souhaitez obtenir des informations ou des conseils sur les services publics CAF, CPAM, Pôle Emploi, caisse de retraite ... Le PIMMS de St Bonnet de Joux peut vous aider. Les compétences de cet organisme sont multiples et le service est **gratuit** pour la population de la Communauté de Communes du Charolais.

Une **réunion publique d'information**, conduite par Madame Josiane CORNELOUP maire de St Bonnet de Joux et par un membre du PIMMS, aura lieu à la salle du **Mille Club à Palinges le mercredi 30 mars 2016 à 18h00.**

La Poste

Depuis début novembre le service postal a été transféré à l'agence postale gérée par Madame et Monsieur PERRAUDIN chargés de la commercialisation de la presse et du tabac. Cette solution a été très appréciée des usagers qui bénéficient d'horaires d'ouvertures larges. Il reste maintenant à la municipalité à réaménager le rez-de-chaussée du bâtiment en logements dont l'un le sera pour handicapés. Après que cette nouvelle disposition aura été étudiée par l'atelier BONNIAUD, BURLAT & VEGA IGLESIAS architectes, nos personnels, qui ont déjà libéré les lieux des aménagements du bureau de poste, entameront les travaux nécessaires.



PIMMS

Projet lotissement

L'acquisition des quelques 3 hectares de terrain au Champ Brézat est peut-être sur le point d'aboutir. Après le refus de négocier à l'amiable du Conseil Municipal en 2010, comme nous vous l'avions écrit en mars 2014, dès août de la même année nous sommes revenus auprès des propriétaires. De ces discussions il est apparu que seule l'expropriation devait être envisagée. Le Conseil Municipal en sa réunion du 22 décembre 2014 a autorisé celle-ci. Sans retard nous nous sommes attelés à la tâche pour constituer le dossier administratif qui, soumis à l'avis des services de la Préfecture, a été accepté après plusieurs modifications. Au début janvier 2016, Monsieur le Préfet a pris l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, actuellement en cours jusqu'au 31 mars, qui devrait se traduire, nous l'espérons, par un avis positif. Nous devons faire alors l'acquisition et immédiatement engager les études administratives et techniques pour ce nouveau lotissement jusque là annoncé mais non réalisé. En cas d'échec ce projet devra être abandonné. Que de temps, d'énergie, de formalités pour voir l'aboutissement de ce projet enterré par nos prédécesseurs alors qu'il est indispensable à notre commune. Pourquoi est-ce essentiel ? Tout simplement parce que la population doit être renouvelée et doit croître pour que les enfants soient toujours aussi nombreux à l'école. En effet avec l'allongement, heureux, de notre espérance de vie, sans un tel projet, la population vieillie, les enfants à scolariser en primaire sont moins nombreux et la menace de fermeture de classe(s) apparaîtra alors, inévitable. PALINGES est attractive pour chacun, idéalement placée à proximité de villes plus importantes, bien dotée en équipements sportifs, de loisirs et culturels. Les impôts locaux y sont modérés pour une commune de son importance et les services de l'eau et de l'assainissement en régie directe assurent aux usagers les meilleurs prix. Ainsi on peut comprendre le souhait des futurs propriétaires de trouver à PALINGES des terrains constructibles, viabilisés, d'autant que l'offre privée est très faible. Vous serez informés de l'évolution de cette procédure et de l'avenir de ce grand projet qui pourrait entrer en phase de travaux en 2018.

RCEA - RN 70 ...

Le tronçon de St Eloi/carrefour de l'Ecart à Généralard doit être réaménagé pour la mise en 2X2 voies entre l'Ecart et le pont de Corcelles. Vous avez pu voir la construction de nouvelles clôtures et l'exécution de sondages. En 2016, les procédures administratives et marchés de travaux devraient être achevés. Le principal impact pour les palingeois consistera en la démolition et reconstruction du pont de Corcelles qui peut-être imposera des déviations aux usagers. A St Eloi sera créé un bassin de décantation et un écran anti-bruit au niveau de Fautrière. D'autres précisions pourront vous être fournies lorsqu'en particulier, les itinéraires des transports scolaires et déviations mis en place pour la durée des travaux seront connus. Les réseaux d'eau potable desservant les Mouilles, St Eloi et le Colombier ne devraient pas être déplacés. Seul un aménagement limité de la voie reliant St Eloi à Fautrière entraînera une modification du profil routier.

Embellissement du Bourg

Les anciens WC, à proximité immédiate de l'église, démolis, nous nous devons d'aménager l'emplacement libéré en une placette. Nous avons opté pour la construction d'une petite fontaine en son centre et la mise en œuvre de bancs et jardinières. La fontaine sera fournie par la société ROCAMAT, en pierre de Massangis au prix de 6 328.96 € HT identique à celui d'une fontaine en béton du commerce mais avec l'authenticité en plus. Notre personnel réalisera l'installation avec une mise en service programmée pour le mois de mai prochain.



Travaux d'hiver divers...

La période hivernale a été mise à profit pour :

- du bûcheronnage au plan d'eau ou des haies anciennes ont été rabattues pour être à l'avenir régulièrement broyées mécaniquement. Nous y avons également abattu de nombreux acacias qui menaçaient dans leur chute la route départementale de Gévelard. Ceux-ci ont été soit commercialisés auprès des établissements MERLE de Gévelard, soit transformés en pieux qui seront utiles à la réfection ou construction de clôtures des propriétés communales
- l'entretien des voies goudronnées par mise en œuvre d'enrobé à froid pour boucher les nids de poules mais également des voies non goudronnées plus spécialement au Gouthier, à Varennes, Morigny et Corbary par apport de matériaux concassés.
- le curage de près de 60 km de fossés longeant les voies communales, par passage de la rigoleuse attelée au tracteur.
- la remise à niveau de nombreux regards des eaux pluviales et usées, comme des bouches à clé des vannes et branchements du réseau d'eau potable. Ces travaux faisant partie de ceux exigés par les schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement en cours.
- la taille des arbres fruitiers de la commune pour leur redonner forme et fructification à Corbary, au Montet, au Plan d'eau, au stade. Pour cette opération nous avons fait l'acquisition d'une petite tronçonneuse élagueuse permettant un travail depuis le sol jusqu'à 4 m de hauteur. L'outil a été acheté aux établissements MICHAUD pour 336.67 € HT , il pourra aussi être utilisé pour tous les élagages d'autres plantations sans les risques de travail en hauteur pour le personnel.

Eau

En janvier nous avons dû intervenir au puits des Liments suite à un dysfonctionnement du pompage. La pompe a été sortie dans des conditions climatiques peu propices, pour un nettoyage complet, en particulier, de son clapet qui entraînait une perturbation du bon fonctionnement de la station de traitement de Corbary. Tout est rentré dans l'ordre rapidement sans créer de désagréments pour les abonnés. Nous avons également eu à faire face à des ruptures de canalisations en fonte à St Eloi ou encore rue de Gévelard, au Bourg. Casses franches, comme coupées à la tronçonneuse, entraînées par des mouvements du sol. Y a-t-il un remède à cela ? Peut-être par la mise en œuvre de canalisations en plastique, mais à quel prix ? Et dans quelques années, il n'est pas exclu que des analyses chimiques et médicales les proscrivent comme cela est déjà le cas pour certaines matières de ce type utilisées, hier encore, au contact de produits alimentaires.

Fin décembre nous avons eu recours à une augmentation du prix de l'eau de 0.10 € par mètre cube ce qui se traduira par un surcoût annuel moyen de l'ordre de 10 € sur votre facture. Pourquoi cette décision ? Tout simplement inévitable pour faire face aux investissements déjà nombreux et à venir que nous impose le schéma directeur de l'eau, obligatoire, ainsi que pour assurer les indemnités de chômage servies à Monsieur Didier MARCHANDIAU. L'exercice 2015 se solde néanmoins par un excédent financier d'exploitation de 6 338.75 € réalisé essentiellement grâce à une programmation stricte des heures de pompage qui nous a permis d'économiser 3 880.57 € par rapport à la dépense en électricité de 2013 qui était de 15 672.76 €.

Personnel communal

Compte tenu à la fois de nombreux travaux programmés pour 2016 qui seront réalisés par le personnel communal et l'absence de Richard PALLOT, en maladie, conducteur expérimenté du tractopelle et de la mini pelle, nous avons recruté au 1er mars Monsieur Nicolas RAVIER comme stagiaire. Il a une expérience en travaux publics et adduction d'eau de plusieurs années ce qui devrait apporter un concours précieux aux personnels titulaires. Nous renouvelons à Richard nos vœux de prompt rétablissement et espérons un retour rapide au sein de l'équipe des agents municipaux dans la perspective des multiples travaux aux bâtiments projetés.



Le 12 février, entouré de ses collègues, de son épouse et des élus, Richard PALLOT s'est vu remettre, au cours d'une cérémonie simple mais chaleureuse, la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon argent par Paul LORTON, Maire, qui l'avait recruté le 1er juin 1995. Toute l'assistance l'a félicité pour son travail et son implication au service de la Commune l'assurant aussi de sa profonde sympathie à son égard.

Voisins vigilants

Nous vous avons informé dans nos bulletins précédents de notre souhait de mettre en œuvre à Palinges ce moyen d'informations, nouveau, des services de gendarmerie. A la suite de débats au Conseil Municipal et présentation le 25 janvier dernier du dispositif à la population, une centaine de personnes ayant assisté à cette dernière, dix référents interlocuteurs privilégiés de la gendarmerie se sont portés volontaires. Ce sont des résidents palingeois comme vous habitant en divers quartiers de la Commune. Nous les remercions chaleureusement de leur implication au service de tous créant un lieu de solidarité envers les personnes les plus vulnérables aux agissements d'individus mal intentionnés. Les référents sont tenus à un code de déontologie. Ils ne remplacent pas les gendarmes, ils ne font pas de délation mais ils observent les mouvements suspects des véhicules et personnes inconnues dans le voisinage, qui en cas de méfaits, peuvent apporter des éléments précieux dans la recherches des auteurs.

Le 24 Février 2016, Monsieur le Maire a été autorisé par le Conseil Municipal à signer la convention officialisant cet engagement citoyen entre le Parquet, la Gendarmerie et la Commune. Profitons des ces quelques lignes pour rappeler les consignes simples émises par le Capitaine BORNE et l'adjudant MERLE :

- fermez votre porte à clé même pour une absence courte de votre domicile, y compris lorsque vous allez à votre jardin pour y cueillir quelques fleurs ou légumes.
- ne laissez jamais vos clés sous le paillason ou un pot de fleurs
- limitez vos conversations aux inconnus et démarcheurs à domicile auxquels vous pourriez incidemment fournir des précisions sur vos habitudes
- méfiez-vous d'internet. Des informations sur vos déplacements ou emploi du temps peuvent être lus par des inconnus.
- ne laissez jamais vos clés de votre voiture dans celle-ci, ni d'objets visibles (vêtements, sacs, papiers personnels, téléphone, tablette...) les spécialistes du vol, peuvent, en quelques secondes, vous les substituer.
- tenez les barrières et portails de votre propriété fermés à clé

La commune va prochainement installer les panneaux réglementaires signalant l'existence des voisins vigilants.

A votre demande le secrétariat de Mairie pourra vous communiquer le nom du référent le plus proche de votre domicile.



Les Temps d'Activités Périscolaires se poursuivent ...

Les Temps d'Activités Périscolaires ont repris dès la rentrée de septembre 2015 pendant une heure les mardis, jeudis et vendredis. Cette année scolaire 2015/2016, 140 enfants sont inscrits aux TAP. Les enfants des écoles maternelles et primaires profitent encore cette année d'une large palette d'activités :

- Activités physiques et sportives : escrime, roller, gymnastique, yoga, lutte, danse orientale, danse modern jazz, rugby et just dance
- Activités manuelles : loisirs créatifs, modelage Fimo et activités encadrées libres
- Activités culturelles : anglais, musée, peinture, bibliothèque, musique, nature, arts plastiques, théâtre et jeu de société

A cela s'ajoutent, pour les primaires uniquement, la visite de la déchetterie, de la station de traitement de l'eau et de la station d'épuration. Gageons que les enfants tout comme leurs parents, apprécient ces moments de découvertes.



Conduite Séniors, restez mobiles...

Dans la continuité des ateliers destinés aux séniors et mis en place par la municipalité depuis avril 2015 (équilibre, mémoire, sommeil), la MSA de Bourgogne et la Prévention Routière 71, toujours en collaboration avec la municipalité, propose le module « Conduite Séniors, restez mobiles ». Cet atelier (6 séances) s'adresse aux séniors de plus de 60 ans et sera dispensé par la Prévention Routière. L'objectif affiché étant de maintenir l'autonomie de déplacement automobile des séniors résidant en zone rurale. L'atelier débutera le jeudi 29 septembre 2016 de 9h00 à 11h30 à la salle du Mille Club avec pause café offerte par la municipalité en milieu de séance. Il se poursuivra tous les jeudis même heure, même lieu jusqu'au 27 octobre 2016 inclus. Le tarif reste le même que pour les autres modules à savoir 20€/personne pour l'ensemble des séances. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes au secrétariat de la mairie. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Madeleine COLLIER au 03.85.70.20.68.

Un atelier « Sommeil » débute le lundi 25 avril 2016, il reste 2 places

Un atelier « Mémoire » débutera Lundi 05 septembre 2016, il reste 4 places.



Les comptes de la Commune

Ce 24 février, le Conseil Municipal a examiné les dépenses et recettes enregistrées pour la Commune, pour le service de l'eau et pour le service de l'assainissement. Les résultats pour chacune d'elles prouvant la gestion sage, raisonnée mais efficace que la majorité conduit. Vous avez pu apprécier au cours de l'année les réalisations nombreuses et diversifiées. Nous sommes à peu près certain que quelques uns d'entre vous ont dû s'interroger quant à l'endettement en résultant. Et bien que tous vous soyez rassurés. Il n'y a eu aucun endettement, au contraire début 2016 la commune va disposer dans sa trésorerie de 1 522 586.28 € somme supérieure à celle de 2015. Nous vous l'avions promis un euro c'est un euro. Nous avons réduit de 25 % les kilomètres parcourus par les véhicules de la commune par rapport à 2013. Dans le même temps nous avons réduit de 36 % le montant des indemnités versées aux adjoints et au maire. Au service de l'eau l'exploitation dégage un léger excédent alors que les dépenses ont augmentées et les quantités d'eau facturées sont demeurées stables. Comment ? Grâce à des économies sur les consommations d'électricité qui ont à la suite de nos efforts d'amélioration du pompage diminuées de 25 %. Ce service dispose début 2016, après avoir assumé les travaux de Corneloup, de 101 355.07 € répartis en 25 189.19 € à l'exploitation et 76 165.88 € à l'investissement . Le service de l'assainissement enregistre lui aussi des résultats positifs avec un excédent de 61 088.39 € en exploitation et de 87 690.90 € à l'investissement soit une somme globale de 148 779.29 € en croissance de 6,7 % d'une année sur l'autre. Ainsi nous pouvons envisager l'exercice à venir sereinement avec la conduite de multiples projets qui enrichiront la commune et amélioreront les services de l'eau et de l'assainissement dans le cadre de leur schéma directeur respectif. Notre gestion demeurera, soyez-en sûr, rigoureuse et dynamique.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016 ELABORE PAR LE COMITE DES FETES



AVRIL : Dimanche 03 : Petit déjeuner « Les p'tites fourchettes » (salle ESPACE)- Loto école de Musique - **Samedi 9** : représentation théâtre « Les Fanfarons » adultes - **Mercredi 13** : Don du Sang à St Aubin - **Samedi 23** : Brevet des 100 km (cyclos) - **Dimanche 24** : cérémonie Souvenir des Déportés à PALINGES (comité de liaison) **Samedi 30** : Soirée du Basket

MAI : Jeudi 05 (ascension) : Vide-Grenier du Tennis de PALINGES - **Dimanche 08** : cérémonie de la Victoire 1945 -Tournoi de foot des jeunes au stade - **Mardi 10** : concours manille des Cyclos Palingeois

JUIN : Samedi 11 : concours inter-sociétaires de la Gaule Palingeoise au canal du Centre - **Dimanche 12** : concours de pétanque du comité des fêtes au stade de Palinges - **Jeudi 16** : don du sang à Palinges - Vendredi 17 : concert de l'Elan Palingeois - **Samedi 18** : cérémonie Appel du Général de Gaulle - Kermesse de l'Amicale Laïque - **Samedi 25** : Inter-villages à PALINGES **Dimanche 26** : concours de pétanque du Tennis au stade de Palinges